



LE DOSSIER DE CANDIDATURE

AU CENTRE D'ÉTUDES ET D'ENTRAÎNEMENT
DE SAINT-QUENTIN



LE TT SAINT-QUENTIN,
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE L' AISNE TENNIS DE TABLE
LE LYCÉE CONDORCET

PRÉSENTENT



DOSSIER DE CANDIDATURE AU CEE

LE CEE S'ADRESSE AUX PONGISTES LYCÉENS DÉTERMINÉS À MENER DE FRONT UN DOUBLE PROJET SCOLAIRE ET SPORTIF.

Ce dossier est destiné aux pongistes candidats à l'entrée ou au maintien dans le Centre d'Etude et d'Entraînement Saint-Quentinois basé dans l'établissement scolaire Condorcet.

Le CEE est un centre d'étude et d'entraînement, géré conjointement par le TT Saint Quentin et le Comité de Aisne de tennis de table. Il accueille des élèves lycéens (de la 2nd à la terminale) depuis plus de 30 ans.

Cette structure vise à toucher 2 types de public :

Des élèves pongistes de niveau départemental ou régional voulant allier Sport et Etudes dans un environnement propice.

Des élèves pongistes issus de la filière fédérale (Pôles espoirs), d'un niveau national mais n'ayant pas intégré un Pôle France et voulant continuer à s'entraîner avec un volume suffisant et un contenu de qualité.

La candidature à l'entrée au CEE suppose, de la part des candidats, un engagement réel vers un double projet :



- **SCOLAIRE** : Travailler pour préparer son futur projet professionnel.

- **SPORTIF** : S'entraîner avec détermination et assiduité pour valoriser son potentiel.

Au sein du CEE la réussite des élèves - joueurs dans ces deux objectifs est une priorité absolue pour préparer au mieux leur avenir.

Un **PROJET SCOLAIRE**
adapté à la réussite
des jeunes

Un **PROJET SPORTIF**
le plus efficace
possible

LE CLUB SUPPORT TT SAINT QUENTIN



Club compétitif

- Une équipe féminine en Pro A et Champions League
- Une équipe réserve féminine en Pro B
- 2 équipes masculines en Nationale 1 et en Nationale 3
- Entre 150 et 170 licenciés selon les saisons
- Des équipes régionales et départementales ayant aussi chacune des objectifs
- Des jeunes qui poussent, qui poussent et qui progressent...

Club formateur

Le TTSQ, c'est aussi un club formateur capable de faire évoluer ses jeunes joueurs les plus talentueux au niveau national.

Virginie Quint (1988-1995), Magali Venant (1989-1992), Daniel Demagalhaes (1992), Julien Devaux (1993), Florian Venant (1993), Jean-Baptiste Carlier (1995), Christelle Ponchon (1998), Amandine Lebrun (1998), Clément Drop (2004), Aurore Dessaint (2007-2009), Mélanie Freytag (2012), Samuel Da Silva (2013-2017), Manon Colson, Mélanie Champoux et Noa Puchaux (2014), Corentin Bruyelle (2014-2015), Ugo Pieyre (2014), Léo Decroix (2015), Antoine Nasr (2016), Audrey Zarif (2016-2017), Loa-Line Frété (2016-2018), Lou Frété (2016-2018), Alanis Mafille (2022) et Blanche Sebbe (2023).

Nos Objectifs

L'objectif est de continuer à maintenir notre équipe Pro dans le top 3 du championnat en visant le titre chaque saison, et de rester dans le carré d'as européen.

Notre souhait est d'œuvrer pour la formation des jeunes du département et de la région et en rendant le sport accessible à tous.



LA SALLE D'ENTRAINEMENT



A l'étude depuis trois ans, la construction d'une nouvelle salle du tennis de table sera inaugurée dès septembre 2023.

Elle sera composée d'un plateau d'évolution de 1400 m² avec 24 tables avec une tribune de 500 places.

4 vestiaires sportifs, un club house et une salle de musculation.

Une installation parfaite pour aider le club et le CEE à atteindre leurs objectifs.



LE PALMARES DES JOUEURS DU CEE



Samuel Da Silva, de la France au Portugal.

- Médaille de bronze aux championnats de France Cadets 2016.
- Membre de l'équipe nationale portugaise de 2016 à 2019.
- ¼ de finaliste au championnat d'Europe par équipe avec le Portugal 2016
- Vice champion du Portugal cadet 2016
- Médaille de bronze au championnat du Portugal juniors 2016
- Médaille d'or open de Belgique par équipe 2017
- Vice champion du Portugal junior 2017
- Médaille de bronze au championnat du Portugal juniors 2018



Jeanne Mathieu

- Médaille de bronze championnat de France benjamine 2012
- Médaille de bronze eurominichamps 2013
- Membre de l'équipe de France de benjamine à cadette
- Médaille d'or open de Suède 2013



Manon Colson :

- Plusieurs fois demi-finaliste en double aux championnats de France jeune
- ¼ de finaliste championnat de France benjamine 2012
- ¼ de finaliste championnat de France minimes 2014



Mélanie Champoux

- ¼ de finaliste championnat de France benjamine 2012

Mélanie Freytag :

- Demi-finaliste du championnat de France individuels juniors

le CEE aux championnats de France UNSS

Ø 2011 : vice champion de France, lycée La Ramée
(C. Borgoo, A. Colson, A. Duchaussoy, G. Legrand).

Ø 2014 : vice champion de France, collège La Ramée
(M. Colson, S. Da Silva, C. Bruyelle, U. Pieyre).



EQUIPE PÉDAGOGIQUE



Loïc HAVARD

Entraîneur diplômé DEJEPS

Engagé d'abord comme joueur au sein du TT Saint Quentin, Il devient l'entraîneur du club en 2006. Il dirige le Centre d'Entraînement et de Formation de L'Aisne depuis plus de 15 ans et a permis à de nombreux joueurs du département et de la région d'atteindre le niveau national et international.

Au sein du CEE Loïc HAVARD élabore et conduit chaque entraînement, Il responsable sportif de la structure. D'autres entraîneurs ou relanceurs sont amenés à intervenir ponctuellement.

Numéro : 06 70 77 46 17

Email : loic4482@gmail.com



Emily Bolton

Animatrice, relanceuse permanente

- Membres de l'équipe réserve du TT Saint-Quentin qui évolue en PRO B.
- Joueuse internationale Anglaise.
- N97 française et N°477 mondiale.
- Championne d'Angleterre en double 2020.

RELANCEURS PONCTUELS



DROP Clément n°203



BOURDON Emilien n°361



BOLTON Emily n°105



MIKHAILOVA Polina n°6



BRUYELLE Corentin n°473

DODEAN MONTEIRO Daniela n°16

DE NUTTE Sarah n°21

LUTZ Camille n°37

MIKHAYLOVA Olga n°67

EFIMOV Vitaly n°223

DA SILVA Samuel n°287

FARDEL Kylian n°605

DELCAMBRE Franck n°751

PIEYRE Ugo 2000



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE



Le comité de l'Aisne de tennis de table est l'instance départementale chargée de développer et de promouvoir la pratique du tennis de table dans l'Aisne. Il organise des compétitions, des stages de formation et travail en collaboration avec le tennis de table de saint Quentin pour l'organisation et le financement du CEE.

LES OBJECTIFS DU CD DE L' AISNE

Axes stratégiques :

- Développement des clubs et du nombre de licenciés au sein du comité 02
- Diversification de l'offre pour tous public.
- Proposer un programme d'entraînement adapté aux meilleurs joueurs et joueuses de la détection
- Développer l'offre technique dans les clubs par la formation de cadre

Objectifs généraux :

- La dynamique de développement.
- La dynamique de la performance.
- La dynamique de la formation.

LE CD DE L' AISNE EN CHIFFRE

1

CEE : centre
d'entraînement et
d'étude en
collaboration avec le
TTSQ

1795

licenciés

28

clubs

14 élus

siègent au
Comité Aisne

Groupe
détection

5 à 6
regroupements
annuels

ESPACE SCOLAIRE CONDORCET



120 603 m² (dont 13 756 m² d'ateliers) - 2102 élèves - 200 professeurs - 34 personnels de vie scolaire et de surveillance - 14 personnels administratifs - 51 personnels de labo et de service - 212 internes - 200 petit-déjeuners/jour - 2900 repas/jour

FORMATION POSSIBLE

Seconde Générale et Technologique

	2nde
Français	4
Histoire-Géographie	3
Education Morale et Civique	0.5
LV A + LV B	5.5
Mathématiques	4
Sciences Numériques et Technologie	1.5
Physique-Chimie	3
Sciences de la Vie et de la Terre	1.5
Sciences Economiques et Sociales	1.5
Education Physique et Sportive	2
Accompagnement au choix de l'orientation	1.5
Option	2

Langues vivantes au choix:

Anglais, Allemand, Espagnol et Italien

Baccalauréat Général

	1ère	Term.
Français	4	
Philosophie		4
Histoire-Géographie	3	3
Education Morale et Civique	0.5	0.5
LV1 + LV2	4.5	4.5
* Enseignement Scientifique	2 ou 3.5	2
EPS	2	2
Enseignements de spécialité	3x4	2x6
Option 1	3	3
Option 2		3

Enseignements de spécialité

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques, LLCER Anglais, Monde, Contemporain, Humanités Littérature et Philosophie, Sciences Économiques et Sociale, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Sciences de l'Ingénieur, Numérique et Sciences Informatiques et LLCE Espagnol

En classe de 1ère

3 enseignements de spécialité au choix (3 x 4h).

En classe de terminale

2 enseignements de spécialité au choix (2 x 6h).

Baccalauréat STMG

	1ère	Term.
Français	3	
Philosophie		3
Langues vivantes A et B	4	4
Histoire-Géo + EMC	2	2
Mathématiques	3	3
EPS	2	2
SGN	7	
Management	4	
Droit & Economie	4	4
Management - SGN		10

3 spécialités en Première

Sciences de Gestion et Numérique (SGN) - Management - Droit & Economie

2 spécialités en Terminale

Management, SGN + 1 ens. spécifique - Droit & Economie

LES CEE DU LYCÉE CONDORCET



Né de la volonté commune de clubs sportifs Saint-Quentinois ambitieux en termes de développement et de l'Espace Scolaire Condorcet, Le CEE permet aujourd'hui de scolariser une soixantaine de jeunes, en partenariat avec les clubs de football (OSQ et GGSQ) et du club basketball de Saint-Quentin (SQBB). Les jeunes sont recrutés conjointement par les clubs et le lycée selon leur niveau scolaire et sportif.

Il est à noter que le partenariat a déjà porté ses fruits puisque l'équipe de football du lycée Condorcet, constitué de jeunes issus du centre études-entraînement, est championne de France UNSS 2010 et 2012, et l'équipe de basketball championne de France UNSS 2015 et médaille de bronze 2017 et 2020.

HÉBERGEMENT DEMI-PENSION



Le lycée met à disposition son internat durant la semaine et le week-end pour les sportifs ne venant pas de la région.

Des chambres individuelles ou par quatre attendent les joueurs du centre ainsi qu'une armoire, un coin bureau et un espace sanitaire.

Un self est également présent au sein de l'établissement. il permet aux joueurs de venir se restaurer, tout en conservant une bonne hygiène alimentaire.

Le statut d'interne favorise la concentration du joueur sur son projet sportif et scolaire



LES ADRESSES



Temps depuis:

			
LILLE	1h17	1h40	110 km
AMIENS	1h	1h	94 km
SOISSONS	50min	1h40	60 km
LAON	50min	30min	48 km
VALENCIENNES	1h	1h25	67,3 km
BETHUNE	1h		103 km

Espace Scolaire Condorcet

17 Rue Henri Hertz, 02100 Saint-Quentin

Arrêt de bus

Bus 3 : Route de Bohain

Nouvelle salle du TTSQ

Rue d'Alembert, 02100 Saint-Quentin

Arrêt de bus

Bus 1: Joliot Curie

LES CRITÈRES DE RECRUTEMENT

Le CEE recrute des joueurs scolarisés en lycée de 15 à 18 ans, potentiellement de tout niveaux sous réserve de l'examen des dossiers scolaires et médicaux.

L'enfant intègre la structure pour une année scolaire. En fin d'année, les familles sollicitent ou pas le maintien de l'enfant pour l'année suivante. Les responsables scolaires et sportifs délibèrent en s'appuyant sur l'année en cours.

Les jeunes internes doivent être aptes à vivre en collectivité, éloignés de la famille. Ils doivent être déterminés et matures pour supporter les objectifs sportifs, scolaires durant toute l'année y compris les vacances.

La décision d'intégrer le CEE est également un choix familial. Les parents doivent accepter l'emprise du projet sportif, avec son coût, son calendrier, ses nombreux aléas... au détriment de rythme familial.

L'ENCADREMENT

Les renseignements et informations peuvent être sollicités auprès du responsable technique
Havard Loïc 06 70 77 46 17 / loic4482@gmail.com

L'ENTRAÎNEMENT ANNUEL

Le CEE offre une organisation rarement possible en club pour une réussite scolaire et sportive.

- Les athlètes du CEE sont systématiquement retenus en stage durant les vacances scolaires.

Ces stages, sans être obligatoires sont vivement recommandés.

A ce jour, les dates PREVISIONNELLES du prochain stage connu sont du lundi 28 Aout 2023 au jeudi 31 Août 2023. La suite du calendrier sera diffusée vers le mois de juin 2023.

Les joueurs du CEE sont conviés durant les vacances, soit en stage départemental soit en stage régional selon leurs niveaux et sur décision du responsable sportif de la structure en concertation avec l'équipe régionale des Hauts-de-France.

- En temps scolaire, il est quotidien suivant les emplois du temps des athlètes. Suivant les contraintes d'organisation, il s'effectue entre 16h15 et 19h15 dans la salle du tennis de table de Saint-Quentin situé à proximité de l'établissement scolaire
- L'entraînement pourrait être biquotidien suivant les possibilités d'emploi du temps scolaire et de disponibilité de l'encadrement.

Le rythme et le volume d'entraînement peuvent être individualisés en fonction du profil et des caractéristiques de chaque joueur. Les projets sont individuels et ne doivent pas être comparés.

- En règle générale, les élèves sont libérés à partir de 16h pour s'entraîner jusqu'à 19h15 maximum.
- Les joueurs participent aux compétitions UNSS si l'établissement y participe.

LA COLLABORATION AVEC LE CLUB DE LICENCIATION

- Les joueurs restent licenciés dans le club avec lequel ils jouent en compétition.
- L'entraîneur de la structure peut imposer ou interdire la participation à certaines compétitions.

LA SCOLARITÉ

Le tennis de table est une option lourde, les options scolaires se limitent à celles obligatoires. Dans l'établissement Condorcet

- Des études surveillées ont lieu les mardi et jeudi pour les internes.
- Des ateliers de remédiation en Français et en maths mis en place si besoin.
- La filière STI2D est incompatible avec l'emploi du temps sportif d'un élève en CEE

LE SUIVI MÉDICAL.

Un suivi médical peut être mis en place sur demande du référent sportif.

LES DÉPLACEMENTS.

- Les trajets entre l'établissement scolaire et la salle d'entraînement se font à pied et en autonomie, la plupart du temps en groupe.
- Certains déplacements tels que ceux engendrés par les visites médicales peuvent être effectués en véhicule.

L'ÉCHÉANCIER DU RECRUTEMENT 2023 :

Une séance d'information et de visite est prévue le mercredi 12 avril 2023 (RDV 13h30 à l'espace scolaire Condorcet 17 Rue Henri Hertz, 02100 Saint-Quentin)
Confirmer votre présence auprès des responsables par téléphone au plus tard une semaine avant la visite.

Havard Loïc : 06 70 77 46 17

*Les candidatures au CEE seront envoyées à Loïc Havard, responsable sportif de la structure soit par mail (**loic4482@gmail.com**) soit par courrier à l'adresse suivante (25 rue Jules Siegfried 02100 Saint-Quentin) avant le 20 avril 2023.*

- En cas de besoin, certains des candidats pourraient être convoqués à un regroupement.
- La Commission d'Admission se déterminera pour le 25 avril 2023.

EVALUEZ VOTRE BUDGET 2023-2024

LE FONCTIONNEMENT DE L'INTENDANCE DU LYCEE CONDORCET

Tarifs et Modalités de paiement* :

- Une avance valant caution de 50,00 € est encaissée à l'inscription avec état des lieux signé contradictoirement à la prise en charge de la chambre, remboursable à la sortie définitive de l'internat sous réserve d'un état des lieux identique à celui de la prise en charge.
- Les tarifs* ci dessous seront modulés en fonction du temps de présence effective de l'élève à l'internat (stages, CAP Peinture, C2E, etc.)
- Les frais d'internat sont payables d'avance par trimestre dès réception de l'avis adressé aux familles.
- Les frais de scolarité, demi-pension et internat sont à la charge des familles.

	Forfait Annuel 4 nuits				Forfait Annuel 5 nuits				
	Sept.-Déc.	Janvier-Mars	Avril-Juin	Total		Sept.-Déc.	Janvier-Mars	Avril-Juin	Total
Restauration	384 €	318 €	310 €	1012 €	Restauration	487 €	393 €	377 €	1255 €
Hébergement	136 €	112 €	110 €	358 €	Hébergement	173 €	137 €	133 €	445 €
Total	520 €	430 €	420 €	1370 €	Total	660 €	530 €	510 €	1700 €

Demi-pension: L'accès à la restauration est autorisé à tout élève ou étudiant. Le principe en est le paiement à la prestation: on ne paie que les repas effectivement consommés. A chaque passage au restaurant, le "compte repas "sera débité du prix dure pas.

Tarifs: Prix du repas demi-pensionnaire: 3,85€ -Prix du petit déjeuner: 1,50€ Prix du repas externe "passager": 7,80€ (badge disponible au distributeur). Le coût de remplacement d'une carte perdue ou volée ou détériorée est fixé à 8,00€.

LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE CEE

Frais d'entrée dans la structure pour une saison :

Pour les joueurs licenciés dans un club du département de l'Aisne :

300 €

Pour les joueurs licenciés dans un club d'un autre département :

1000 €

- Les frais de stages auxquels sont convoqués les joueurs sont également à la charge des familles.
- Les frais de déplacements et de matériels sont également à la charge des familles.

REGLEMENT DU CEE

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Nom :

Prénom :

classe :

Interne ou ½ Pension (Rayer)

Article 1, ACCEPTATION DES REGLEMENTS.

Les élèves et leurs responsables légaux acceptent le présent règlement et ceux des locaux scolaires et d'entraînement. Ils acceptent également le pouvoir de décision du responsable technique dans le domaine sportif. L'établissement scolaire reste souverain quand à la scolarité et vie scolaire de l'élève.

Article 2, L'OBJECTIF.

La structure offre des conditions de travail favorables pour atteindre le meilleur potentiel pongiste tout en poursuivant une scolarité normale aménagée.

Chaque joueur est admis pour l'année scolaire précisée en tête de ce document. Comme indiqué à l'article 12 ci-après, le TTSQ, le comité départemental et l'établissement scolaire ne peuvent s'engager à maintenir les sportifs pour l'année suivante.

Article 3, LE RYTHME HEBDOMADAIRE ET ANNUEL.

Les chefs d'établissements scolaires aménagent au mieux les horaires pour libérer les élèves à partir de 16h. Ces horaires sont ensuite individualisés par les entraîneurs pour être adaptés aux rythmes, objectifs et contraintes de chaque enfant.

- PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, LES ATHLÈTES DU CEE SONT SYSTÉMATIQUEMENT CONVOQUES EN STAGE. *(A ce jour, les dates de stage connues sont du Lundi 28 août 2023 au Jeudi 31 Août 2023. La suite du calendrier sera diffusée à la fin juin.)*

Article 4, L'ORGANISATION SCOLAIRE.

- La participation des joueurs aux sorties scolaires (classe de neige, de langues étrangères, . . .) seront préalablement soumis à l'accord du responsable sportif qui émettra un avis tenant compte du programme sportif des enfants concernés.
- les options sont limitées dans la mesure des contraintes d'emploi du temps.

Article 5, L'ASSIDUITE.

Les entraînements de tennis de table sont considérés comme faisant partie de l'emploi du temps des joueurs. En ce sens, l'assiduité est obligatoire. Le comportement et les résultats du joueur sont appréciés en conséquence. Seul l'entraîneur, et le chef d'établissement, ont toute latitude pour autoriser une absence.

Article 6, LE SUIVI SCOLAIRE.

Le chef d'établissement a toute latitude pour adapter le suivi scolaire à la charge de travail des élèves sportifs. Au CEE, les joueurs participent aux compétitions UNSS si l'établissement y participe.

Article 6 bis, LE SUIVI SPORTIF.

Le responsable sportif a toute latitude pour adapter le suivi sportif à la charge de travail de chacun des sportifs.

Article 6 ter, COMPORTEMENT.

Le comportement de l'enfant dans tous les instants et lieux devra être irréprochable. En cas de faute, le renvoi pourra être décidé et la participation aux frais de fonctionnement due par la famille restera exigible.

Article 7, SUIVI MEDICAL.

Les élèves doivent obligatoirement satisfaire le suivi médical si ce dernier est mis en place par le responsable sportif. Le TTSQ le facilite en l'organisant au mieux de ses possibilités.

Les parents fournissent les informations médicales relatives aux soins ou traitements que suivent les enfants.

Les parents ACCEPTENT :

- *en cas d'urgence, que les responsables fassent appel à SOS médecin ou transfèrent l'enfant au Centre Hospitalier, service des urgences.*

Article 8, LES DEPLACEMENTS.

Les entraînements sont organisés dans la salle du TTSQ située *Rue d'Alembert, 02100 Saint-Quentin*

- Les lycéens effectuent le trajet établissement /salle de tennis de table en autonomie.

Les parents autorisent leur enfant à :

- se déplacer en autonomie pour tous ou certains déplacements qui devront être convenus.
- se déplacer en véhicule pour certains déplacements tels que ceux engendrés par les visites médicales

Article 9, L'ACTIVITE PONGISTE FEDERALE.

Les joueurs restent licenciés dans leur club d'origine. Une mutation ne doit servir qu'un réel besoin d'évolution.

Les joueurs participent obligatoirement au Critérium Fédéral ainsi qu'à toutes les compétitions (TOPS, finales, . . .) et stages pour lesquels une instance fédérale les sélectionne. Ce programme peut être individualisé par le responsable qui peut intervenir auprès des clubs pour l'adapter.

LES DECISIONS DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE S'IMPOSENT A TOUTE AUTRE.

Article 10, LE FINANCEMENT.

Les familles ont à leur charge :

- les frais de pension et de scolarité à payer directement auprès de l'établissement scolaire ;
- les frais de déplacement, de voyage, d'équipement individuel ;
- le matériel individuel (raquettes...) qui doit être concerté avec l'entraîneur ;
- Les frais pour l'entraînement pongiste est à payer directement au TTSQ .

Les familles peuvent solliciter une participation financière auprès de leur club et comité départemental.

Article 11, DROIT D'UTILISATION A L'IMAGE.

Les parents acceptent l'usage de l'image de l'enfant à des fins de promotion ou d'information, quelle qu'en soit la forme.

Article 12, LA CONTINUATION.

En fin d'année scolaire, la famille sollicite ou non le maintien de leur enfant. Celui-ci est soumis à l'approbation des responsables suivant les résultats scolaires et sportifs, le comportement et la motivation du joueur.

Date : 2023, signature du (de la) joueur (euse) : des parents :

**Vous devez confirmer votre présence à la
réunion d'information du 12/04/23**

**auprès de
Havard Loïc 06 70 77 46 17 /
loic4482@gmail.com**

**A l'issue de cette réunion, vous ne disposerez que de
quelques jours pour retourner votre dossier de
candidature des 2 pages suivantes.**

**Vous pouvez éventuellement le retourner dès
maintenant accompagné des documents demandés.**

**Ce dossier devra parvenir au plus tard le
20/04/23**



DOSSIER DE CANDIDATURE A RETOURNER POUR LE 20 AVRIL 2023 à

Mr Havard Loïc

25 rue Jules Siegfried 02100 Saint-Quentin

Loic4482@gmail.com

DOSSIER DE CANDIDATURE CEE

(Cocher la case correspondante)

1ère candidature

Renouvellement (ne remplir que NOM, Prénom et éléments ayant changé)

ÉTAT CIVIL

NOM, Prénoms :

Date de naissance : Nationalité : Sexe :

Adresse :

Code Postal

Commune :

N° portable personnel :

Adresse mail personnelle :@.....

Êtes-vous à la charge de vos parents ? OUI NON

Parents ou tuteurs légaux :

N° tél travail de la mère : N° portable de la mère :

N° tel travail du père : N° portable du père :

Adresse mail de la mère :

Adresse mail du père :

SITUATION SPORTIVE

N° de licence :

Club saison 2022/2023 : Président :

Ligue :

Adresse :

Code Postal : Commune :

N° tél. club :

Adresse mail club :

Nom et Prénom de l'Entraîneur :

Tel mobile de l'Entraîneur :

Adresse mail de l'Entraîneur :@.....

Joueur (joueuse) Professionnel(le) sous contrat : OUI NON

Classement Actuel : français mondial

Meilleures Performances Obtenues :

SITUATION SCOLAIRE OU SOCIO PROFESSIONNELLE

Autre situation (à préciser) :

(Modalités d'études actuelles : En établissement A distance

Etablissement traditionnel ou « à distance » fréquenté actuellement :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

N° tél :

Diplômes obtenus actuellement (Brevet, Baccalauréat, Études supérieures...) :

Êtes-vous boursier(e) (cocher la case correspondante) : OUI NON

Classe actuelle :

Langues pratiquées : LV1 LV2

Etudes envisagées l'an prochain : ;

SITUATION MEDICALE

Joindre une photocopie des pages du carnet de santé (sauf renouvellement si inchangé) relatives à :

- Pathologies au long cours, allergies, antécédents familiaux
- Dernière page de Surveillance médicale (ou dernier examen effectué)
- Vaccinations

Joindre (sauf renouvellement) une lettre de motivation manuscrite indiquant les raisons de votre demande ; pour les mineurs joindre également une lettre d'engagement des parents.

Joindre le livret scolaire de l'année en cours et de l'année précédente (sauf renouvellement).

Fait à le

Signature du candidat(e) :

Signature des parents ou tuteurs légaux :